



# La Guilde Pérougienne ribaudes et écorcheurs

## Le vêtement (Le costume féminin XV<sup>e</sup>)



« ... « *Si luy vestirent une moult riche cotte d'ung drap d'or cramoisi, et par dessus une robe d'ung velours bleu semé de fleurs de lis d'or, tant belle et tant mignonne que avecq la beaulté qu'elle avoit sembloit plus divine qu'humaine* »

Jehan de Paris W, 90 (1494-1495)



Ce petit guide présente, de manière simplifiée, les différentes pièces du costume féminin au XV<sup>e</sup> siècle. Il est essentiellement basé sur l'étude iconographique.

### Une robe... des robes.

La robe est le vêtement du dessus de la femme. Sa forme évolue avec le temps et marque la condition sociale de la porteuse par ses tissus (laine, soie, velours, lin...), la qualité de ses teintures, l'origine de ses fourrures, les détails de ses ornements.

En fonction de la situation (intérieur/extérieur) mais probablement aussi de la météo, les robes se superposent les unes sur les autres : sur la chemise se porte la cotte (ou corset), puis le surcot (ou surcotte), puis la houppelande (ou cotte-hardie ou corset long).

Le basique du XV<sup>e</sup> siècle est la cotte (ou corset). Celle-ci est portée par toutes les couches de la population. Il s'agit d'une robe cintrée sur le buste. Elle peut être doublée de toile forte pour rendre cette partie plus rigide et moulante. Elle s'évase ensuite au niveau des hanches jusqu'aux pieds (robe à godets pour les amateurs de couture !). La taille étant soulignée par la forme de la robe, le port de la ceinture n'est pas indispensable. Les manches sont longues et cintrées ou courtes (très fréquent sur

*« une petite coste juste de drap vert,  
doublée par le corps de toile, à  
laquelle petite cote n'avoit aucuns  
boutons, ou fermeilleures, ou eouillez  
fais, ne aussi les manches atachiées à  
icelle coste »*

Reg. crim. Chât., I, 131 (1389-1392)



*« À Madamoyselle de Lorraine, le XV<sup>e</sup>  
dudit moys ensuivant, XXVI paulmes  
dudit satin noir, pour lui faire une  
hopelande par dessus une cotte simple de  
drap d'or »*

Comptes roi René A., t.I, 274 (1478)



les robes corsets). Des manches amovibles, fabriquées à partir d'un tissu différent, plus luxueux, peuvent être rajoutées et fixées par des épingles.

De manière générale, la cotte est une robe plutôt fermée, alors que le corset est fendue sur le devant jusqu'en dessous du nombril. Elle se lace sur le devant par le biais d'œillets et d'un cordon de laine. Le laçage n'est pas croisée mais en « éclair ». A l'usage, cette robe s'avère être plus facile à enfiler et à ôter seule et rapidement. On peut alors supposer, à l'appuie de l'iconographie, qu'il s'agit d'un vêtement apprécié des prostituées car il peut être totalement délassé, laissant dépasser largement la chemise voire la poitrine. Etant souvent une robe à manche courte, elle est également adaptée aux étuves.

### Et par-dessus ?

Au-dessus, peut se porter le surcot qui ressemble fortement à une cotte. Seules les manches sont différentes, souvent plus longues, descendant sur la main. La houppelande est une sorte de robe-manteau très large avec les manches évasées et portée avec une ceinture au-dessous de la poitrine. Son col est ouvert en V, créant des plis plus ou moins discrets en fonction des époques.

La cape (ou manteau) n'est pas un élément très courant du costume féminin. Il est présent surtout sur les représentations de femmes nobles (ou de saintes).

### La fourrure : dessus ou dessous ?

La fourrure ne constitue ni un vêtement ni un accessoire mais sert de doublure.



« en l'ostel d'un pelletier demourant en la rue Saint-Honoré, prez de la Croix du Tirouer, il print [et] embla une manche d'une fourreure de martres et une cote hardie à femme fourrée de connins »

Reg. crim. Chât., I, 249 (1389-1392).

Elle est donc quasiment invisible sur le vêtement sauf au niveau des emmanchures, de l'encolure ou lorsque le bas de la robe est relevé. Cette doublure peut être de différentes qualités en fonction du statut social ou de l'emplacement sous le vêtement. En effet, une fourrure plus luxueuse peut être placée sur les parties risquant d'être visibles. Un pelisson, c'est-à-dire une sorte de tunique mixte sans manche en fourrure, peut toutefois être porté comme élément intermédiaire entre deux couches de vêtement (entre la chemise et la robe) afin de maintenir la chaleur du corps.

### Sources

« Les secrets de la mode féminine », *Histoire et image médiévales thématique*, numéro 30, août-septembre-octobre 2012.

### Iconographies

Femmes portant plusieurs couches de robes (détail du mois d'*Avril*) in Les Très riches heures du Duc de Berry, (musée de Condé) c. 1410-1489.

Femmes portant une cote ou un corset (détail du mois de *Juin*) in Les Très riches heures du Duc de Berry, (musée de Condé) c. 1410-1489.

Femmes portant un corset dans une scène de prostitution urbaine, in La Cité de Dieu, (Bibliothèque de Nantes), XV<sup>e</sup> siècle.

La mariée porte une cape, les autres femmes des houppelandes et des surcottes, (« *Griselda mariée à Gualteri de Saluces* »), in Le Décameron (BNF), XV<sup>e</sup> siècle.

Cote-hardie relevée laissant apparaître la doublure de fourrure, in The Teymouth Hours (British Library, coll Yates Thompson 13), second quart du XIV<sup>e</sup> siècle.